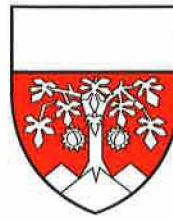


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

A plusieurs reprises, j'ai évoqué dans les 4 Coins, le dossier EtaCom. Il s'agit d'une nouvelle répartition des tâches et de leur financement entre l'Etat et les Communes qui doit être réalisée en trois étapes successives. La première de celle-ci est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2001. Elle concerne les écoles, dont les communes ont été déchargées. Depuis cette date, le canton est seul responsable de tout ce qui relève de la formation scolaire primaire et secondaire. Il décide de l'organisation des classes, de l'engagement de tout le personnel enseignant ainsi que de celui qui gravite dans le secteur, tels les psychologues et les logopédistes. Il administre sur le plan financier tout le secteur de l'enseignement. Actuellement, les communes doivent encore participer au financement de l'enseignement en versant des contributions à un compte dit de régulation. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre de leurs habitants. Simultanément, elles continuent à assumer la totalité des charges des bâtiments et du mobilier scolaires.

Dans le courant de l'année 2000, la direction du projet EtaCom nous a indiqué que nous devons prévoir pour le budget 2001, une contribution comprise entre **Fr. 580.-** et **Fr. 600.-** par habitant. Par mesure de précaution, la Municipalité a mis au budget 2001, la somme de **Fr. 3'000'000.-** soit le maximum de **Fr. 600.-** par habitant.

Datée du 11 octobre 2001, une circulaire adressée aux Municipalités par la direction du projet EtaCom, nous donnait le montant à porter au budget 2002. Celui-ci est de **Fr. 690.-** par habitant. On nous indiquait également, par la même circulaire, que celui finalement arrêté pour 2001 ne serait pas de **Fr. 600.-** mais de **Fr. 630.-** par habitant, ce qui représente pour le Mont une somme de **Fr. 150'000.-** qui n'est pas budgétisée et qui a du être payée

sur les mois d'octobre, de novembre et de décembre de l'année dernière.

La Municipalité a réagi énergiquement à réception de ces informations, car les chiffres pour 2002 nous parvenaient beaucoup trop tard, et ils étaient supérieurs à ceux qui nous avaient été communiqués préalablement par oral. Au mois d'octobre dernier, le budget 2002 était bouclé, et la Commission des finances en était déjà saisie. Quant au dépassement de **Fr. 30.-** par habitant pour 2001, la Municipalité estimait qu'il était la preuve de la légèreté avec laquelle ce premier train de mesures avait été mis en route par ses responsables.

En date du 25 octobre, nous faisons part de notre mécontentement au Département des Institutions et des relations extérieures, et lui demandons des explications, puisqu'il est responsable de la direction du projet EtaCom.

A fin février 2002, nous n'avons toujours pas de réponse de ce département, malgré que nous l'ayons relancé par des lettres des 13 décembre 2001 et 1^{er} février 2002.

Face à une telle légèreté dans la conduite de ce dossier qui entraîne de lourdes charges financières pour les communes et auxquelles viennent s'ajouter des énormes transferts de charges du canton sur ces mêmes communes, décidées par le Grand Conseil dans sa session du mois de décembre de l'année dernière, on commence à désespérer d'une amélioration des finances publiques. Si l'on continue sur cette voie, on précipitera les communes, dont beaucoup d'entre elles sont mieux gérées que le canton, dans une situation financière aussi calamiteuse que celle de l'Etat de Vaud. Le seul moyen de sortir de cette situation sera alors d'augmenter les taux d'imposition communaux, au risque de voir partir les bons contribuables qui sont forcément plus mobiles que les autres.

Application de l'article 29 du Règlement de police

Nous constatons depuis quelques années, et je l'ai également déjà évoqué dans les 4 Coins, une recrudescence du vandalisme. Il s'agit souvent de jeunes de 12 à 15 ans qui errent dans la commune tard dans la nuit. Afin de se changer les idées, ils ne trouvent rien de mieux que de peindre les murs des bâtiments publics ou privés, de casser des vitres, voire même de complètement détruire des WC publics. Pour l'année 2001, l'ensemble des dégâts causés au patrimoine communal totalise **Fr. 17'200.-**. Cette somme ne comprend pas les prestations assumées par le personnel communal pour nettoyer et réparer certains de ces dégâts.

La loi ne nous permet pas de prendre des mesures directes contre les mineurs qui commettent ces déprédations. C'est la raison pour laquelle, la Municipalité a décidé d'appliquer dorénavant l'article 29 de notre Règlement de police qui précise: « Qu'il est interdit aux enfants âgés de moins de 16 ans de sortir seuls le soir après 22 heures ». Ce Règlement précise cependant que: « Les enfants autorisés à assister seuls à une manifestation ou à un spectacle public ou privé se terminant après les heures de police, doivent rejoindre immédiatement leur logement ».

La police municipale va entreprendre des contrôles et les contrevenants pourront, si cela est nécessaire, être dénoncés.

La Municipalité regrette de devoir prendre une telle mesure qui peut pénaliser tous les adolescents. Toutefois, elle ne peut plus tolérer de telles déprédations du patrimoine communal et privé, d'autant plus que cela est souvent le fait de jeunes gens qui ne sont pas du Mont.

Daniel Grosclaude
Syndic

Reflets du Législatif

En ce lundi soir 4 mars 2002, le Conseil communal a tenu sa première séance de l'année, sous la présidence de M. Gérard MOJON et en présence de la Municipalité conduite par notre Syndic, M. Daniel GROSCLAUDE.

Lors de cette assemblée, le Conseil communal a procédé à l'assermentation de quatre conseillers communaux, soit MM. Valentin BORIN, Bertrand CHENEVARD, Paul LE ROUX et Alain SAUTEREL, de même que de l'Huissier du Conseil M. Philippe CHAPPUIS.

Il a nommé les Commissions permanentes suivantes :

- Commission de gestion
- Commission des finances
- Commission de naturalisation
- Commission de recours en matière d'impôts communaux
- Commission de recours en matière d'informatique
- Commission des pétitions

qui siégeront, dans leur version 2002, selon la composition exposée dans le tableau sis en regard.

Protection civile Région Lausanne-Nord

Conformément à l'art. 8 de la Convention, le Conseil communal a désigné M. Jacques MARCHAND pour le représenter auprès de la commission régionale de la Protection civile de Lausanne-Nord et lui a adjoint un suppléant en la personne de M. Michel CHARDONNENS.

Commission de gestion de l'Association régionale pour l'Action Sociale dans la région R.A.S. Prilly-Echallens (ARASPE)

Selon l'art. 22 des statuts de cette association, le Conseil communal a désigné M. Valentin BORIN en tant que représentant et M. Roger ANSERMOT comme suppléant qui siégeront au sein de la Commission de gestion de cet organe pour la législature 2002-2005.

Dépense supplémentaire Fixation du montant maximum

Conformément à l'art. 98 du Règlement du Conseil, la Municipalité a sollicité le législatif afin de réactualiser à **Fr. 100'000.-** le montant maximum de toute dépense supplémentaire, non portée au budget ordinaire de l'année en cours, ceci afin de lui permettre,

comme par le passé, une intervention immédiate et justifiée pouvant découler d'une mesure d'urgence ou présenter un intérêt particulier à court terme.

Le Conseil communal a décidé d'autoriser la Municipalité à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence du montant sollicité de **Fr. 100'000.-** par cas.

Acquisition et aliénation d'immeubles et de droits réels immobiliers

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes (art. 4, chiffre 6), le Règlement du Conseil communal prévoit, à son art. 19, chiffre 7 que le Conseil peut accorder à la Municipalité une autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions dans une limite fixée à **Fr. 100'000.-** par cas, charges éventuelles comprises. En matière d'acquisition d'immeubles et de terrains, et forte des expériences réalisées au cours des législatures précédentes, la Municipalité estime devoir conserver la faculté de pouvoir intervenir rapidement, cas échéant avec discrétion, ce qui implique une procédure simplifiée. Considérant que cette démarche n'est pas nouvelle, le Conseil communal a décidé de reconduire ces dispositions et d'accorder à la Municipalité, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, un plafond fixé à **Fr. 100'000.-** par cas, pour les aliénations et les acquisitions d'immeubles; un plafond fixé à **Fr. 200'000.-** par cas, pour les acquisitions d'immeubles, sous réserve de l'approbation du Département des institutions et des relations extérieures; un plafond global pour les acquisitions et pour la législature 2002-2005, arrêté à **Fr. 1'000'000.-**.

Elections - Votations

L'Administration communale rappelle, à l'attention des électeurs et électrices, que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant:

Le vendredi de 19 h 00 à 20 h 30

Le samedi de 19 h 00 à 20 h 30

Le dimanche de 10 h 30 à 12 h 00

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

Composition des commissions

Commission de gestion

- M. Jacques ISELY
- M. Jean-Daniel JOERG
- M. Alfred BELET
- Mme Catherine ZIMMER
- M. Valentin BORIN
- M. Yves SPANHAUER
- M. François DUPERRET

Commission des finances

- M. Roger ANSERMOT
- M. André SCHMALZ
- M. Eric KNUS
- M. Jean WIRTHLIN
- M. Michel RAUSCHERT
- M. Jean-Marie SCHWANDER
- Mme Monica ROULIN

Commission de naturalisation

- M. Martial GRIN
- M. Daniel BESSON
- M. Paul LE ROUX
- M. Alain SAUTEREL
- M. Guy MENETREY

Suppléants:

- M. Jean-Daniel PELET
- M. Antoine CHAMOT

Commission de recours en matière d'impôts communaux

- M. Jean-Daniel JOERG
- M. Eric KNUS
- M. Jean-Marc PETERMANN
- M. Michel CHARDONNENS
- M. Roger ANSERMOT

Suppléants:

- M. Gilbert SUTER
- M. Stéphane PIGUET

Commission de recours en matière d'informatique

- M. Alfred BELET
- M. Jean-Marc PETERMANN
- M. Alain SAUTEREL
- M. Pierre-Alain BRUCHEZ
- M. Philippe VAUCHER

Suppléants:

- M. Jean-Jacques TRUFFER
- M. Jean-Luc LAEDERMANN

Commission des pétitions

- M. Pierre-Alain BRUCHEZ
- M. Bertrand CHENEVARD
- M. René PILLER
- Mme Ursula WYSS SCHELKER
- M. Eric MENETREY

Suppléants:

- M. Michel AMAUDRUZ
- M. Jean-Michel VUILLIOMENET

Demande d'une autorisation de plaider

En vertu des dispositions de l'art. 19, chiffre 10, du Règlement du Conseil communal et pour répondre à la sollicitation de la Municipalité, le Conseil communal a décidé d'accorder à dite Municipalité une autorisation générale de plaider comportant le droit d'agir

tant comme défenderesse que comme demanderesse devant toutes les instances judiciaires et de pouvoir se désister, transiger, compromettre ou passer expédient.

Demandes de naturalisation

Consécutivement à la lecture du rapport rédigé par la Commission de naturalisation, le Conseil communal a décidé d'accorder la bourgeoisie de la Commune du Mont-sur-Lausanne à :

- **M^{me} Beverly Avril GRAHAME**, d'origine anglaise;
- **La famille Eva Maria et Shlomo MAMAN**, d'origines allemande et israélienne;
- **M^{me} et M. Dosolina et Pasquale VENTURA**, d'origine italienne,
- **M. Robert MEIRE**, d'origine espagnole.

Au lendemain d'un week-end électoral, le président ne saurait conclure cette séance sans saluer l'élection de M. Jean-Jacques TRUFFER, nommé député au Grand Conseil, profitant de l'occasion qui lui est ainsi offerte de lui adresser les vives félicitations du Conseil et lui souhaiter beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

Une ovation ponctue la séance.

*La secrétaire:
Nicole Pétermann*

De nos institutions

Paroisse du Mont

Cur à pain

En décembre, juste avant Noël, nos boulangers émérites ont fabriqué de belles miches de pain pour les anciens du Mont. Passant devant la Cure ce samedi matin-là, je me suis arrêtée pour admirer ce magnifique travail, surprise de constater toutes les différentes étapes nécessaires à la cuisson du pain.

Lorsque Louis Ramuz a ouvert la porte du four et que j'ai vu toutes les braises rougeoyantes étalées sur la pierre, je n'ai pas pu résister à l'envie de photographier ce beau spectacle.

En discutant avec les différentes personnes venues chercher leur pain, nous nous sommes posés des questions sur l'histoire du four et j'ai pu glaner quelques informations auprès de Nadine Gaillard (un peu notre mémoire du Mont!) et voilà ce que j'ai obtenu :

Tout d'abord, ce four est un four « curial » puisqu'il jouxte la Cure. On peut cuire environ une trentaine de pains par fournée. A ne pas confondre avec un four « banal » situé lui au

RC 501b - Rte de Cugy

Aménagement d'un giratoire au carrefour du Grand-Mont

Les travaux de réaménagement en mode giratoire du carrefour du Grand-Mont ont été récemment mis en œuvre. Ils devraient durer environ 6 mois.

A cette occasion, les Services Industriels de la Ville de Lausanne, Service du gaz, poseront deux nouvelles conduites entre le Grand-Mont et Etavez.

Pendant cette période, sur la route de Cugy, le trafic d'origine et à destination du Grand-Mont sera fortement perturbé. Nous recommandons aux usagers d'emprunter d'autres itinéraires pour se rendre ou quitter le Grand-Mont ainsi que de se conformer à la signalisation qui sera mise en place.

La Direction des travaux

centre d'un village. Il était mis à disposition et utilisé par tous les citoyens pour cuire le pain et il avait une capacité nettement plus importante d'une cinquantaine de pains par fournée.

D'autre part, le four à pain de la Cure du Mont a été construit en 1804 et en fonction pendant environ 100 ans. Vers 1904, il est tombé en ruine et abandonné. C'est en 1980 qu'il a été reconstruit et inauguré en 1982.

Depuis lors, grâce aux mains expertes, à la bonne volonté, au dévouement et à l'intérêt de quelques personnes ce four permet la cuisson de belles miches offertes ou vendues lors d'événements spéciaux comme : la journée de l'ofrande, les pains pour les anciens et les petits pains de la Veillée de Noël, Pâques, etc.

Alors, quand vous verrez la fumée sortir au-dessus du four curial, ne manquez pas de vous arrêter, d'ouvrir la porte et



*Nos boulangers:
Louis Ramuz et Willy Mounoud*

d'admirer la fabrication des bons pains de Louis... ne vous en privez pas, ils sont vraiment très bons !

Week-end détente les 1^{er} et 2 juin 2002

Au chalet La Cordée à Ovronnaz

Ce sera l'occasion de faire connaissance et de découvrir la diversité de la vie communautaire et paroissiale.

Au programme :

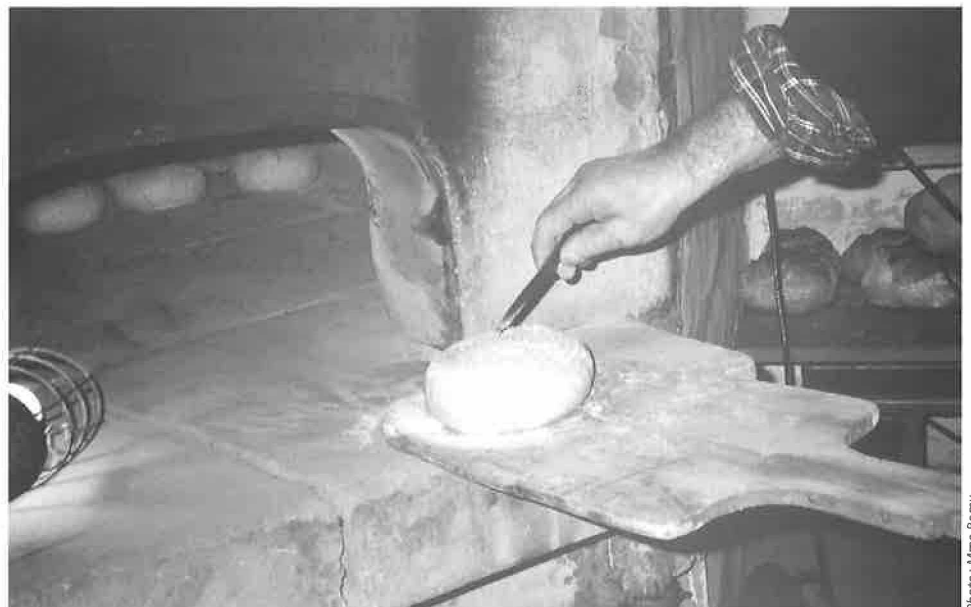
- randonnée
- soirée organisée par les jeunes
- partages
- repas (vacances pour les mamans !)

Pour tout renseignement :

- Secrétariat paroissial,
Tél. 021 652 92 80
du mardi au jeudi matin.

Bienvenue à chacun...

*Pour la paroisse:
Chantal Romy*



Cuisson du pain dans le four



Luisa Cozza

Photo: Michèle Derron

La Paix du Soir

40 ans... ça se fête !

Mercredi 13 février, une fête surprise était organisée à la Paix du Soir pour honorer Luisa Cozza, lingère, qui fêtait ses 40 ans de fidèles services dans la maison.

Entourée de son mari, François, plus connu sous le sobriquet de « Ciccio », de M. Grosclaude, directeur, de Sœur Françoise, du personnel et des résidents, elle a savouré chaque instant de son goûter d'anniversaire.

« Ils m'ont bien eue ! Je ne m'y attendais vraiment pas, mais ça m'a fait plaisir ! » me dit-elle en riant.

Ce moment fut chaleureux et amical. Elle a apprécié le discours élogieux et humoristique de M. Grosclaude qui lui a remis un plat gravé en étain, le joyeux anniversaire chanté, le traditionnel "Rimus", les friandises et surtout le magnifique tableau réalisé par la chef de cuisine.

Jeune mariée, Luisa vint en Suisse en 1962, pour une année, afin d'y rejoindre son mari. Elle fut engagée le 13 février 1962 à la Paix du Soir en tant que cuisinière. Au début de son engagement, Luisa mettait la main à tout. Le personnel était réduit: quatre Soeurs et deux employées pour une septantaine de pensionnaires.

« C'est moi qui ai mis en marche la première machine à laver, quelques jours après mon arrivée ! » se souvient-elle avec fierté.

Les journées étaient longues, il y avait peu de congés. Il fallait travailler tous les week-ends. Louisa, fatiguée, a demandé son transfert à la lingerie, en 1972. Actuellement, elle voit défiler pas moins de deux cents kilos de linge par jour qu'il faut trier, mettre en machine, repasser et raccommoder si nécessaire.

Après tant d'heures passées dans sa buanderie, elle a gardé son même dynamisme et son amour du travail bien fait.

Dans la pièce, ça sent bon le linge chaud, une douce mélodie passe à « Radio Nostalgie » et Louisa, debout devant sa grande table, pousse inlassablement son fer et beaucoup de souvenirs illuminent son visage.

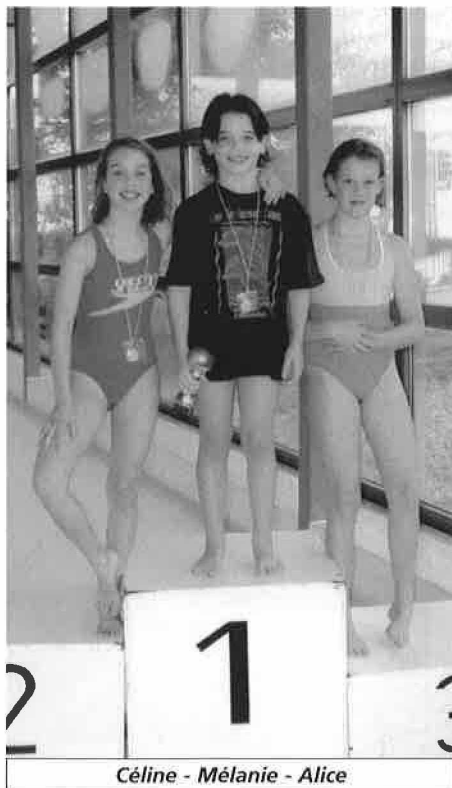
Monique Ramuz



De nos écoles

Coupe des écoliers du Mont

Le samedi 15 décembre 2001 avait lieu la 22^e « Coupe des Ecoliers », organisée par le Renens-Natation, en collaboration avec la Direction des écoles du Mont-sur-Lausanne. Rappelons que ces sympathiques joutes sportives, mises sur pied pour la première fois en 1976, par M. Rémy Belet, ancien responsable de la piscine, ont pour but d'encourager la pratique de la natation auprès de notre jeunesse. Cette « compétition », réservée aux enfants domiciliés dans les communes de l'arrondissement scolaire du Mont, est divisée en trois catégories garçon et fille (9 ans et moins, 10 et 11 ans, 12 à 15 ans). Cette année, une soixantaine d'enfants ont nagé, parfois dans la douleur, mais avec ténacité, 50 mètres dans le style « libre », sous les encouragements d'un nombreux public.



Céline - Mélanie - Alice



Nicolas - Johan - Arnaud

Photo: Renens-Natation

Liste des résultats

50 m libre filles 9 ans et moins

- | | | |
|---------------------------------|---------|------|
| 1. PINET Mélanie | 92 Mont | 42.6 |
| <i>Gagne le challenge Equey</i> | | |
| 2. PANCHAUD Céline | 92 Mont | 47.3 |
| 3. DELISLE Alice | 92 Cugy | 47.8 |

50 m libre garçons 9 ans et moins

- | | | |
|--------------------------------------|---------|--------|
| 1. LEDER Johan | 92 Mont | 50.7 |
| <i>Gagne le Challenge Pentogravo</i> | | |
| 2. JENNI Nicolas | 93 Mont | 57.3 |
| 3. FAME Arnaud | 92 Cugy | 1'05.8 |

50 m libre filles 10 et 11 ans

- | | | |
|---------------------------------------|-----------|------|
| 1. GENDRE Virginie | 90 Mont | 33.8 |
| <i>Gagne le Challenge J.-J. Belet</i> | | |
| 2. METZENER Ludivine | 90 Froid. | 35.3 |
| 3. PINTO Alice | 90 Mont | 44.6 |

50 m libre garçons 10 et 11 ans

- | | | |
|---------------------------------------|----------|------|
| 1. BALLY Sébastien | 90 Bret. | 38.5 |
| <i>Gagne le Challenge J.-J. Belet</i> | | |
| 2. BONFILS Loïc | 91 Mont | 38.9 |
| 3. MONNEY Romain | 91 Mont | 39.6 |

50 m libre filles 12 à 15 ans

- | | | |
|--------------------------------------|---------|------|
| 1. PANCHAUD Nadia | 88 Mont | 30.0 |
| <i>Gagne le Challenge Rémy Belet</i> | | |
| 2. WUTHRICH Marielle | 88 Mont | 33.0 |
| 3. KAUFMANN Nicole | 88 Mont | 33.2 |

50 m libre garçons 12 à 15 ans

- | | | |
|---------------------------------------|----------|------|
| 1. MARTINOT Ulysse | 86 Mont | 27.1 |
| <i>Gagne le Challenge J.-J. Belet</i> | | |
| 2. GEIGER Damien | 86 Bret. | 29.8 |
| 3. GIDDEY Tony | 89 Bret. | 30.6 |

Il est à relever que les meilleurs nageurs non-licenciés du Mont, participeront à une nouvelle épreuve en février 2002 à la piscine du Mottier. A cette occasion, ils rencontreront les finalistes de Renens et se disputeront le titre du « nageur le plus rapide de l'Ouest ». Souhaitons que ces rencontres amicales suscitent chez certains, l'intérêt de poursuivre dans ce magnifique sport qu'est la natation.

Photo: Renens-Natation

Nos jubilaires

Merveilleux 100^e Anniversaire

C'est en présence de M^{me} Anne Bornand, Préfet adjoint du district de Lausanne, représentant le Conseil d'Etat, de M. Daniel Grosclaude, Syndic de la Commune du Mont-sur-Lausanne, entourée de sa famille et d'amis, que **M^{me} Anna LIVIO** célébrait son 100^e anniversaire, ce lundi 18 février 2002.

Née le 18 février 1902, Anna LIVIO, née Glauser, vécut ses jeunes années à Lausanne, auprès de ses parents restaurateurs. Après des études à l'Ecole de commerce, elle part à Paris étudier les beaux-arts et obtient son diplôme d'enseignante. De retour en Suisse, et jusqu'en 1930, elle enseigne dans diverses institutions. Epouse d'André Livio, ingénieur qui travailla sur les chantiers des deux « Dixence », M^{me} Anna LIVIO est entourée de sa famille, de son fils Jean-Jacques, éminent professeur de traumatologie, de deux petits-enfants et de nombreuses connaissances et amis fidèles.

M^{me} Anne Bornand se plut à évoquer les événements qui ont particulièrement marqué le début du xx^e siècle, alors que pour sa part, M. D. Grosclaude relatait cette « traversée » du siècle en rappelant que la Commune du Mont, en 1900, comptait 1099 habitants et 150 écoliers, l'arrivée du tram en 1907, l'électricité en 1908-1910. En 1950, Le Mont recensait 1400 habitants, puis 1700 au début des années soixante, pour aujourd'hui totaliser quelques 5139 habitants, dont 747 écoliers et gymnasiens.

Chacun eut plaisir à féliciter cette alerte centenaire qui avait pris place dans le traditionnel fauteuil offert par le



M^{me} Denise Dufresne

Photo: Album de famille

Conseil d'Etat, pour apprécier la terrine de fleurs, une gravure de M. A. Zurbuchen, ainsi que la plaquette éditée en 1991 et qui résume l'histoire de la Commune du x^e siècle à nos jours.

Nous réitérons nos félicitations et nos vœux les meilleurs à M^{me} Anna LIVIO en lui souhaitant encore de paisibles journées en sa belle demeure montaine, journées agrémentées de petites promenades qu'elle effectue quotidiennement en compagnie de son fils.

90 ans

Mieux vaut tard que jamais ! En effet, c'est en date du jeudi 3 janvier dernier que les représentants de l'Exécutif communal présentaient les vœux et félicitations des Autorités à **M^{me} Denise DUFRESNE-Audemars** à l'occasion de son 90^e anniversaire.

M^{me} Denise Dufresne est née le 26 juillet 1911 et passait donc le cap des 90 ans révolus, le 26 juillet 2001 ! Un concours de circonstances n'a pas per-



M^{me} Anna Livio

Photo: C. Frioud



M. P. Duvanel fêtant son 90^e anniversaire

Photo: Album de famille

mis aux susnommés de se rendre au domicile de l'heureuse jubilaire dans les jours, voire les semaines qui suivirent cet anniversaire.

Compagne d'un mari douanier qui occupa plusieurs postes frontière, M^{me} Denise Dufresne vécut à Lausanne pour ensuite élire domicile au Mont, dès 1983, chez son fils, dans le quartier de l'Esplanade. Bien entourée de sa famille, où l'on peut recenser 7 petits-enfants, 9 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant, M^{me} Denise Dufresne se rend encore fréquemment à Genève auprès de sa fille. Nous remercions M^{me} Denise Dufresne et sa famille de son accueil et lui souhaitons de partager encore d'agréables journées en notre commune.

90 ans

Jeudi 14 février, M. Raymond Annen, municipal, accompagné du soussigné, se rendait au domicile de M. **Pierre DUVANEL** pour également lui présenter les félicitations des Autorités à l'occasion de son 90^e anniversaire.

Originaire du Locle, Pierre Duvanel est né en cette localité, le 12 février 1912 ; il vécut en Suisse alémanique, puis à Ecublens, à Chavannes, pour finalement s'établir au Mont, dès février 1986.

Nous nous devons de souligner l'importante carrière politique et l'engagement de Pierre Duvanel qui fut Municipal puis Syndic de la Commune de Chavannes-Renens ; il fut à la base des négociations pour la Cité universitaire de Dorigny et s'y rend encore de nos jours ; Député et Président du Grand Conseil en 1967, Conseiller national et membre de la Commission des affaires étrangères. C'est à ce titre notamment qu'il eut l'occasion d'effectuer de nombreux déplacements à l'étranger (Sibérie, Mongolie, Chine, Australie, Etats-Unis, Brésil, Afrique du Sud). Il assumait également divers mandats (Président de la Commission de vérification des titres d'éligibilité, Fonds d'investissement agricole, Améliorations foncières, etc.). En bref, nous avons rencontré un érudit qui a consacré des années de sa vie pour sa Commune, sa région, son pays ; il est agréable de converser et d'échanger quelques propos avec M. Pierre Duvanel qui vit bien entouré par ses trois filles, 9 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants, s'adonne volontiers à la lecture et rencontre de nombreux et fidèles amis.

Nous le remercions très sincèrement de ce moment d'échanges passé en sa compagnie et ne pouvons que lui souhaiter encore de belles années de paisible retraite, en notre Commune, dans le quartier des Planches.

C. Frioud
Secrétaire mcpl

A savoir



Fête des Bouchers et sa course aux œufs

450^e anniversaire
LUNDI DE PÂQUES - 1^{er} avril 2002

Esplanade du Châtaignier
Le Mont-sur-Lausanne
(cantine chauffée)

Venez nombreux vivre avec nous ces euphoriques instants qui étaient si chers à nos ancêtres. Afin de participer à la couverture des frais d'organisation (orchestre, costumes, autorisations diverses, etc.) une modique somme sera perçue à l'entrée. Un ruban de fête vous donnera droit au spectacle des joutes récréatives de la journée, bal compris. Les enfants jusqu'à 10 ans ont l'entrée gratuite et reçoivent même un œuf cuit et teint.

Dès 11 heures restauration chaude, au menu: assiette de cochonnaille (saucisse à rôti, ariau, fricassée, purée, salade).

Programme de la journée:

- Concours public de pelage des œufs
- Cortège costumé relatant la tradition
- Officielle course aux œufs
- Course aux œufs pour enfants
- Concert de la Chorale des Bouchers
- Restauration: salade aux œufs
- Bal champêtre jusqu'à 22 heures

Organisation:
Chorale des Bouchers
de Lausanne

Société de Développement

4^e concert de la Guilde de la
musique de chambre

Dimanche 14 avril à 17 heures
à l'Aula du collège du Mottier

Trio ADAMAS

Stéphane BOREL, percussions
Nicolas SUTER, percussions
Romain KUONEN, percussions

Lithoplastiphone

Spectacle musical familial

Au gré de partitions entièrement originales, les 3 percussionnistes d'Adamas jonglent avec les vibrations et les sonorités surprenantes d'instruments qu'ils ont créés et façonnés pour l'occasion, à partir des univers de la pierre et du plastique.

**INVITATION CHALEUREUSE,
les enfants sont les bienvenus**

Billets à l'entrée (Fr. 15.-)
Enfants: entrée libre



APE

L'APE du Mont remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui nous soutiennent dans nos actions et nos projets. Un grand merci aussi pour les 82 % de réponses au questionnaire concernant le projet d'une cantine scolaire au Mont. Depuis plusieurs mois, ce dossier suscite toute notre attention et nos efforts.

L'APE en Suisse, c'est plus de 15'000 familles. L'APE Vaud, représente les parents d'élèves dans de nombreuses commission et groupes de travail du Département de la formation et de la Jeunesse (DFJ). A son niveau, l'APE du Mont s'investit pour un meilleur partenariat Parents - élèves - école. Nous organisons des conférences, des cours, des ventes en collaboration avec l'école et la Commune.

Notre association a besoin de vous! Comme membre cotisant, pour nous soutenir, et au sein de notre Comité, afin de nous aider à garder notre dynamisme et notre efficacité. Notre association vous concerne! Rejoignez-nous.

Nous vous informons aussi que la vente de jouets aura lieu le samedi 18 mai 2002 dès 9h00 sur la Place du Petit-Mont lors de la traditionnelle Foire de Mai. La récolte se fera le mercredi 15 mai de 15h00 à 18h00 au Foyer de la Grande salle.

Pour tout renseignement et suggestion, vous pouvez nous contacter au 021 652 38 91 ou 021 731 21 01.

B. Ravessoud
pour le Comité

Modelage-tournage cet été

Cours pour adulte et enfants dès 10 ans

En matinées du 15 au 18 juillet et du 22 au 27 juillet 2002

Pour tout renseignement, s'adresser à: Martine Seymour, tél. 021 652 01 57.



«Mi-été» des Planches Dimanche 25 août 2002

Au vu du succès rencontré, les «Plantzoillons» ont décidé avec enthousiasme d'organiser à nouveau la «Mi-été» des Planches.

La fête se déroulera à nouveau au chemin des Buchilles «au Manège» et aura comme thème «Le pain».

Réservez cette journée: nous nous réjouissons de vous accueillir aux Planches. Vous trouverez plus de détails sur le programme des festivités dans les «4 Coins du Mont» de juillet.

Sylviane Guex

Pour vous Mesdames

- Si le temps vous donne envie de bouger et de maintenir ou retrouver la forme, de vous sentir bien dans votre corps et de le connaître;
- Si vous désirez améliorer votre mémoire et la coordination de vos mouvements;
- Si vous vous souciez de fortifier votre colonne vertébrale, votre équilibre, vos réflexes;
- En groupe, en musique, en danse et en amitié:

Alors venez vous joindre à nous. La **Méthode Margaret Morris** vous propose des cours au Mont, le matin ou le soir, et Huguette Boss, 021 312 17 90, vous renseigne volontiers.

Vacances sportives 2002 - 2003

Un catalogue de plus de 200 camps de sport organisés pendant les vacances scolaires de printemps, d'été, d'automne et d'hiver par diverses institutions vient de paraître. Ces camps sont ouverts aux enfants et aux jeunes âgés de 4 à 20 ans et plus.

Cette liste peut être obtenue gratuitement sur simple appel téléphonique au:

Service de l'éducation physique et du sport, chemin de Maillefer 35, 1014 Lausanne, tél. 021 316 39 51. le matin uniquement.

Le conseil du vétérinaire

Les deux principaux agents d'infections des voies respiratoires supérieures chez le chat sont d'origine virale. Ils engendrent des symptômes caractérisés par un écoulement oculaire et nasal, parfois une ulcération buccale (notamment du bord de la langue) ou des accès de fièvre. Le chat peut également montrer des étournelements et une conjonctivite ou devenir anorexique. Au-delà de ces symptômes typiques et surtout en cas d'infections bactériennes secondaires, un vaste éventail de signes cliniques peuvent se développer, allant jusqu'à la pneumonie. Ces virus sont une cause de morbidité majeure chez les jeunes chats dans un élevage, par exemple, ou dans les lieux de promiscuité d'un

grand nombre de chats tels que les pensions ou les refuges. La transmission à partir de chats infectés peut être la conséquence d'un contact direct encore qu'une transmission indirecte puisse également se produire par l'intermédiaire d'une contamination des écuilles, cages, ustensiles ou même des personnes. Toute forme de stress, un mauvais état général, un animal faible ou mal nourri prédisposent à l'infection. En outre, certains chats guéris d'une phase aiguë peuvent rester porteurs, et ainsi transmettre la maladie à d'autres sujets sensibles. C'est pourquoi non seulement une vaccination préventive est recommandée, mais également un apport en compléments alimentaires renforçant l'immunité, tels que vitamines, oligo-éléments, etc., afin de limiter les risques de contamination.

Dr L. Walter

nos sociétés



FC Le Mont 60^e anniversaire

Repas de Soutien

Chers Amis du Football-Club Le Mont. C'est avec plaisir que nous vous annonçons l'organisation de notre traditionnel repas de soutien et nous nous permettons de solliciter votre aide selon le principe que vous connaissez, à savoir, l'organisation par vous-même d'une ou plusieurs tables de 4 à 10 personnes, ou votre inscription personnelle, voici les dates et le lieu :

Vendredi 12 avril 2002 à 11h30 à la Grande Salle du Petit-Mont

L'apéritif vous sera servi dès 11 h 30, le repas débutera vers 12h15 et se terminera vers 15h30 pour les personnes dont l'agenda est chargé et, pour les moins pressés un bar agrémentera la fin de la journée. Le coût du repas est de Fr. 120.- par personne.

Menu

*Aumônière de pâte fraîche
au jambon et poireaux*

*Feuilleté au beurre blanc
citronné et saumon frais*

*Manchons de volaille et risotto
crémeux aux petits légumes*

*Maréchal des Granges-Marnand
et pain de campagne*

*Mille-feuille poire-chocolat
au velouté d'orange*

Café

Le tout concocté par Guignard à Orbe.

Bulletin d'inscription pour le Repas de soutien du FC Le Mont le vendredi 12 avril à 11h30 à la Grande Salle du Petit-Mont

Nom :

Prénom :

Je réserve 1 place individuelle au prix de Fr. 120.- par personne:

Je réserve pourpersonnes au prix de Fr. 120.- par personne

Bulletin d'inscription pour le Spectacle de François Silvant les jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 septembre 2002 à la Grande Salle du Petit-Mont Billets à retirer dès le 15 août 2002 à la Banque Raiffeisen du Mont

Nom :

Prénom :

Je réserve pourpersonnes au prix de Fr. 35.- par personne

Veillez vous inscrire dans les meilleurs délais, mais **au plus tard le 5 avril 2002 pour le Repas de soutien à :**

FC Le Mont, Patrick Rochat, case postale 191, 1052 Le Mont.

Par fax au 021 652 73 80, par tél. au 021 652 68 83, heures de bureau ou par mail à: brochat@worldcom.ch

Spectacle de François Silvant « voicinoël.com »

Les jeudis 19, vendredi 20
et samedi 21 septembre 2002
Grande Salle du Petit-Mont

Ne manquez pas ce superbe spectacle qui saura vous faire rire. Le nombre de places étant limité, veuillez vous inscrire rapidement à l'aide du bulletin ci-dessus. Prix de la place Fr. 35.-.

Les matchs au Mont

Di 07.04	10h00	LM I - Ecublens
	14h30	LM II - Crissier II
Sa 13.04	15h30	LM III - Racing Vill.
Di 21.04	10h00	LM I - Azzurri 90 LS
	14h30	LM II - Froideville
Ve 26.04	19h30	LM - Pailly
Sa 27.04	13h30	LM III - Prilly III
Ma 30.04	18h30	LM I - Concordia
Ma 14.05	18h30	LM II - SC Oulens
Je 16.05	18h30	LM I - Slavia LS
Ve 17.05	19h30	LM - Sainte-Croix
Sa 18.05	14h00	LM III - CS Ollon II
Di 26.05	10h00	LM I - Luc-Dorigny
	14h30	LM II - Renens II
Ve 31.05	19h30	LM - Vallorbe
Sa 01.06	13h30	LM III - Chile Sport II
Di 09.06	14h30	LM II - Bercher

Dans l'attente de vous rencontrer, au bord des terrains, lors de notre Repas de soutien ou des manifestations du 60e, le Football-Club Le Mont vous remercie d'ores et déjà de votre soutien et vous souhaite un beau printemps.

Pour le FC Le Mont
P.-A. Hauswirth



Echo des Bois

4 et 5 mai 2002, CRÉATION à l'occasion du Giron des Chorales du Jorat et spectacle du groupe Café-Café le samedi 4 mai à 20h30

Ce Giron des chorales du Jorat est organisé au Mont-sur-Lausanne par le chœur mixte l'Echo des Bois, sous la direction de Louis-Nicolas Morel et se déroulera dans le complexe du collège du Mottier.

Une **création** marquera dignement ce 71^e Giron: Valérie LOU et Popol LAVANCHY, deux artistes vaudois, ont composé sept chœurs d'ensemble, deux pièces pour chœurs mixtes, deux pour chœurs d'hommes et trois pour chœurs d'enfants. Le thème retenu s'intitule «**Des Lieux et des Hommes**», la musique et les textes étant imprégnés du caractère des différentes communes du Giron.

Samedi 4 mai à 14h00, vous pourrez venir écouter gratuitement des chœurs d'enfants qui chanteront leurs chœurs de choix, les chœurs d'ensemble créés pour l'occasion et vous présenteront leur travail préparé en ateliers le matin.

Samedi 4 mai à 20h30, ne manquez pas de venir écouter le groupe Café-Café sous la direction de Pierre Huwiler réunissant 80 chanteurs provenant de toute la Suisse romande. Ils sont accompagnés par 5 musiciens et leur concert est un véritable spectacle. Leur répertoire est composé principalement

de chansons francophones harmonisées ainsi que des compositions originales de leur chef. Pierre Huwiler a été deux fois lauréat de composition de la télévision Suisse Romande «L'Etoile d'or».

Le dimanche 5 mai les choristes sont invités à commencer la journée avec les paroissiens de la commune par un culte qui sera ce jour-là à 9h00 à l'église. Vers 11h00 chantée des différentes sociétés et à 14h30 dix chorales représentant 300 chanteurs vous raviront par leurs productions individuelles et le concert se terminera par les chœurs d'ensemble. La journée se terminera par la partie officielle avec la participation de l'Union Instrumentale et le Groupe Acoustic Trip.

Pour l'Echo des Bois
Michèle Derron



Société de Développement

Fête de mai

Dans quelques semaines, la Société de Développement de notre commune organisera la Fête de Mai, qui se déroulera le samedi 18 mai 2002 sur la place du Petit-Mont.

Si vous désirez participer à cette manifestation, il suffit de compléter le bulletin d'inscription ci-joint et de le retourner au plus tard d'ici au 5 avril 2002.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous détenons 30 bancs de marché à votre disposition. Ne tardez donc pas à vous inscrire.

Nous vous remercions d'avance de votre prochaine participation et vous donnons rendez-vous à cette occasion.

Assemblée générale du 13 février 2002

C'est devant près de 50 cotisants que le Président a ouvert la soirée en saluant tout particulièrement les membres de nos Autorités communales présents. Le rapport présidentiel de M. Edouard Debétaz a permis de relater les efforts entrepris tout au long de l'année 2001 dans nos manifestations. Après la lecture du rapport de notre caissier qui a permis de voir que la situation financière de votre «SDM» est largement saine, M. Stéphane Allaz, Vice-président, donne lecture de la lettre de démission du Président M. Debétaz et d'un compte rendu des presque 10 ans qu'il a passés à la tête du Comité. Il relève notamment l'excellent contact qui a régné avec les sociétés locales. Le travail partagé s'est fait dans une très bonne ambiance. Il remercie aussi la Municipalité et le personnel communal pour leur collaboration efficace. Il propose à la succession M. S. Allaz, ce qui est accepté par l'assemblée.

Le nouveau comité se présente donc comme suit:

Président: Stéphane Allaz
Vice-Président: Alexandre Cevey
Caissier: Rolf Schneider
Secrétaire: Michel Cornu
Membres: Christiane Ruffieux
 Silvia Amaudruz
 Stéphane Maeder
 Pascal Neyroud

M. S. Allaz remercie Edouard Debétaz pour sa confiance ainsi que celle du comité et de tous les membres de la Société de Développement.

«L'espère poursuivre au mieux le bon travail effectué jusqu'à présent, en y ajoutant une petite touche personnelle.

Nous avons apprécié durant toutes ces années, l'enthousiasme, l'ouverture d'esprit et la bonne humeur du président sortant.

Nous avons une excellente ambiance au sein du comité, et notre engagement dans les manifestations est un plaisir.

Un bilan financier sain nous permet de voir l'avenir avec optimisme. Mais nous sommes tous conscients que l'organisation de manifestations, spectacles, concerts, coûtent cher et que nous devons rester vigilants quant à nos dépenses. Donner envie à la population Montaine de venir nombreuse à nos manifestations et vous satisfaire au mieux.

Vous inciter à devenir membre de la Société de Développement. Collaborer avec les sociétés locales. Tels sont mes désirs et ceux du comité».

Prochain rendez-vous: le 18 mai à la Fête de mai 2002.

La séance s'est ensuite poursuivie par l'accueil de quelques 70 nouveaux habitants.

Un chaleureux merci aux Paysannes Vaudoises pour leur collation, à l'Echo des Bois pour son aubade, à l'Union Instrumentale pour son concert et à

tout notre comité pour son organisation.

Centre Commercial du Grand-Mont

Lors du concours de la traditionnelle fête de la St-Nicolas 2001

- Les cafés du Président et Kappa café
- Le Relais du Grand-Mont
- M. Chassot, feux et appareils automatiques
- Magasin «Primo»
- La Boucherie Piguet
- Jean-Marie Coiffure
- La Pharmacie du Grand-Mont

Ont offert pour Fr. 645.- de prix.

Un grand merci à eux ainsi qu'aux heureux gagnants.

Pour le Comité,
Stéphane Allaz
Président



Tennis-Club Le Châtaignier

Saison d'été 2002

Si l'hiver n'a pas encore dit son dernier mot, la prochaine saison d'été se met en place. Après le traditionnel tournoi de cartes remporté haut la main par Barbara Rochat et Corinne Schmied, diverses activités sont d'ores et déjà agendées:

- 10 avril soirée jeux et lots
- 15 avril début de la saison d'été
- 21 avril journée d'ouverture
- 26-28 avril tournoi interne

ainsi que la reprise des soirées doubles et grillades du jeudi.

Compétition

A partir du 4 mai, 4 équipes hommes (1re et 3e ligues élite, 1re et 2e ligue jeunes seniors) et 1 équipe dames (1re ligue jeunes seniors) défendront nos couleurs lors des compétitions

Bulletin d'inscription pour tenir un banc à la Fête de Mai le samedi 18 mai 2002 sur la Place du Petit-Mont

Nom:.....
 Prénom:.....
 Rue:.....
 Localité:.....
 Tél. prof./privé:.....
 Nombre de bancs désirés:.....
 Nombre de bancs personnels:.....
 Produits exposés ou mis en vente:.....

Veuillez retourner votre bulletin dans les meilleurs délais, mais **au plus tard le 5 avril 2002** à: **Pascal Neyroud, rte des Montenailles, 1052 Le Mont**

d'Interclub organisées par Swisstennis. Les Interclub juniors débiteront en juin.

Juniors

Les cours débiteront fin avril sous la direction de notre professeur Alexis Bernhard. Tous les jeunes intéressés à découvrir et à pratiquer le tennis peuvent prendre contact avec Gilbert Monney au 021 652 15 32.

Informations

• Pour tout renseignement ou inscription, venez partager le verre de l'amitié à notre stand lors de la prochaine foire de mai, ou mieux encore, faites un saut au Châtaignier, vous serez les bienvenus. Le soussigné est également atteignable au numéro indiqué ci-dessus. Bon début de saison à toutes et à tous.

G. Monney



Assemblée Générale des Abbayes Réunies

Un nouvel Abbé-président

En cette soirée du 5 mars, le président ouvre la séance à 20 h 15 en présence de plus de 25 membres.

Le thème principal fut le compte rendu sur la Fête 2001, qui avec les multiples changements qu'elle a connu devait naturellement faire l'objet d'une étude plus approfondie.

Les conclusions financières de l'année 2001 s'élevèrent à une perte de Fr. 1'952.- due principalement à la diminution de la participation des tireurs lors de la Fête, qui engendre une perte non-négligeable sur la partie cantine. Les quatre soirées sur le pont de danse, par contre, ont fortement contribué à limiter le déficit, ainsi que la tombola, toujours bien vendue. Les sociétaires conclurent ce bilan en encourageant le nouveau comité à continuer dans cette voie, qui plaît aux membres et surtout au public.

L'assemblée fut encore marquée par le départ de son Abbé-président, François Laffely après 14 ans au comité, dont 10 à la tête de la société, que nous remercions pour le travail effectué ainsi que pour ses qualités d'organisateur et son contact fort apprécié de tous. A la demande d'un membre, l'assemblée proposa de le nommer Abbé-président d'honneur. Quittent également leurs fonctions, avec remerciements pour l'excellent travail effectué, Yves Menétrey trésorier et Jean-Marc Menétrey responsable des prix.

Ces personnes ont été remplacées par Jean-Pierre Sueur, nouvel Abbé-président, Olivier Weber, et Maxime Corbaz fils de Rémy, nouveaux membres du comité à qui nous souhaitons plein succès dans leurs nouvelles tâches respectives.

L'ordre du jour se terminant par le point « Divers », plusieurs propositions furent énoncées par les membres, dont certaines demandent réflexion.

La Fête 2003, se déroulera les 4, 5, 6 et 7 juillet 2003, malgré le Tir cantonal à Vernand.

Monsieur Yves Glayre, responsable des tirs nous informe qu'il désire se retirer après la prochaine Fête, il recherche un aide de suite, qui serait d'accord d'entrer au comité en 2004, et qui préparerait la Fête 2003 avec lui, afin de se « mettre dans le bain ».

En cas d'intérêt, merci de se mettre en rapport avec l'Abbé-président Jean-Pierre Sueur, ch. du Saux 11 1052 Le Mont.

Comme à l'habitude, la soirée se termina de façon fort sympathique par le partage du verre de l'amitié.

Le comité

Prochains journaux

Parutions

Articles

Fin mai 2002	5 mai
Fin juillet 2002	5 juillet
Fin septembre 2002	5 septembre
Fin novembre 2002	5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

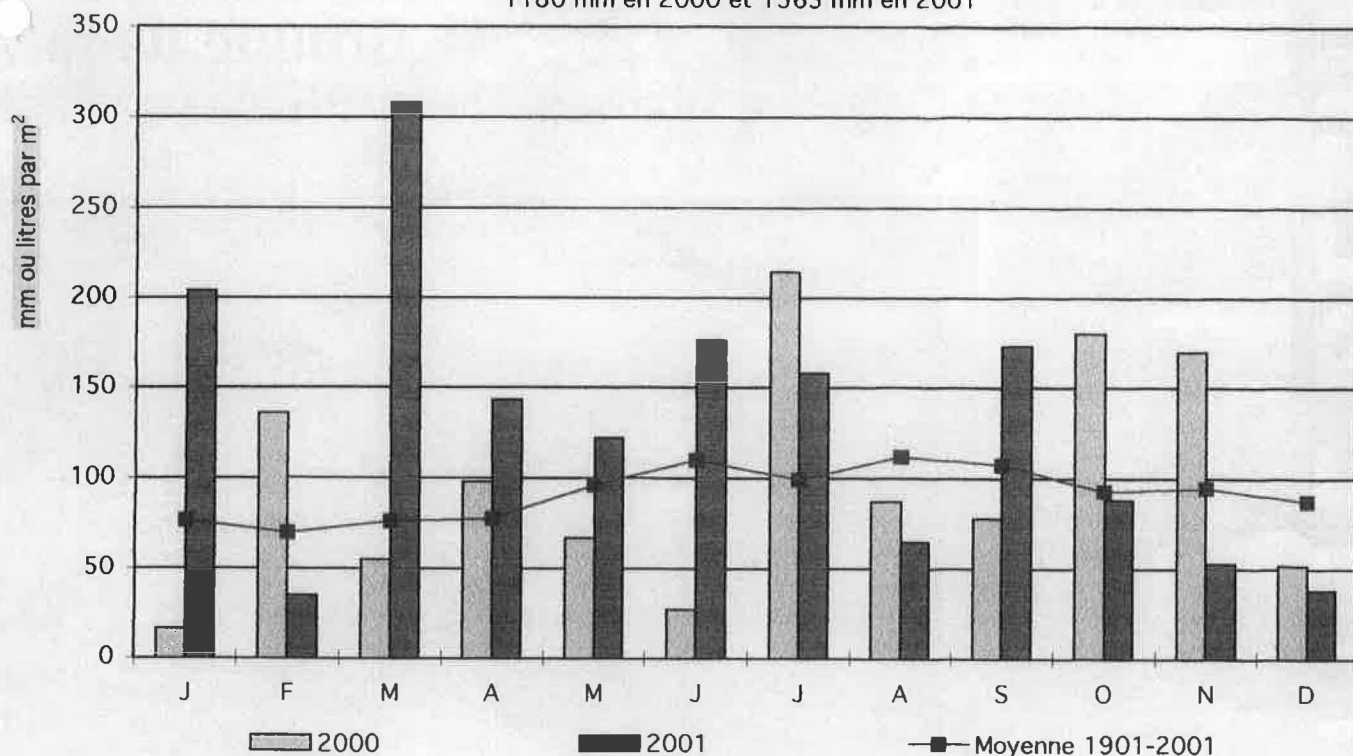
Greffe municipale

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92

Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

Précipitations mensuelles sur le Mont

Précipitations annuelles moyennes = 1100 mm
1180 mm en 2000 et 1563 mm en 2001



M. Janin 537930 / 156100 / 655

FETE DE MAI
18 MAI 2002



Votre Société de Développement

PLUS DE 40 STANDS

PROGRAMME

★ Dès 9 heures

- Brocante • Artisanat • Sociétés locales
- Repas chauds et froids • Géraniums

★ La « Gym » et ses démonstrations

★ L'Union instrumentale
et ses « Concerts-apéros »

★ Show « Dance »

★ Animations pour les enfants

- Promenades en poneys • Tir à air comprimé
- Jeux • Maquillage

★ Groupe de jazz

- Only Blue Stompers - New Orleans Jazz Band

